



>> Utilisation (*)

Ce vêtement de travail a été conçu pour vous accompagner lors de tous vos différents travaux d'entretien, de nettoyage, de réparation, etc.

Il sera le partenaire idéal pour tous les artisans (peintres, plombiers, maçons...) et de nombreuses autres professions dans l'industrie, la construction, les travaux publics...

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Pantalon de travail.
- ✓ Polyester/coton (65/35%). **245 g/m²**.
- ✓ Serrage élastique à la taille sur les côtés.
- ✓ Braguette avec fermeture à glissière. et un bouton. Passant pour ceinture.
- ✓ Nombreuses poches fonctionnelles. dont une poche téléphone. Poche mètre.
- ✓ Emplacements pour genouillères.
- ✓ **Coloris:** blanc/gris/noir.
- ✓ **Tailles et conditionnement**

>> Principaux atouts

- ✓ Nous apportons le plus grand soin dans le choix des tissus, des accessoires et de la confection de manière à vous apporter confort, efficacité et fonctionnalité.
- ✓ Les poches multiples et variées sont étudiées pour vous aider dans l'organisation de votre travail.
- ✓ La gamme a été conçue de manière à pouvoir vous proposer des produits plus actuels, multi-fonctions, dans des matières souples et agréables à porter, avec des coloris à la fois sobres et tendances.
- ✓ Poches genouillères à utiliser avec notre référence **KP2C240G** (vendue séparément).
- ✓ Disponible également dans d'autres coloris (gris, réf. **PRAGUE**, beige, réf. **PRABGE** et bleu réf. **PRAGMA**).
- ✓ Peut s'utiliser idéalement en association avec la veste de travail la même gamme, réf. **VILBLA**.

>> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes (**Catégorie II**):

- **EN ISO 13688 : 2013.** Vêtements de protection. Exigences Générales.

- **EN 14404 : 2004 + A1 : 2010.** Équipements de protection individuelle

Protection des genoux pour le travail à genoux (**).

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CENTEXBEL**. Organisme notifié n°0493.

(**) Certifié avec les genouillères de protection de type 2, réf KP2C240G.



EN14404 : 2004
+A1 : 2010

TYPE 2



CLASSE 1



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

Dépôt
EXPRESS
SUPPORTAGE & FIXATION

SINGER®
safety